

LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Notaire Jean-Baptiste BOYER de Grandrieu en Lozère 3 E 6963 - période du 07/04/1677 au 05/09/1678 relevée par Roger Duranté

N° photo	Date	Nature acte	Lieu	Protagonistes	détail de l'acte
3E6983 Me Boyer photo 090	05/08/1679	quittance	le Bouschet (Grandrieu)	ARMAND Guion, CHARDONNAL Vidal	Guion ARMAND, de la Chapelle (Grandrieu), a reçu les fermages de la métairie de la Chapelle (ibidem) qu'il a arrentée à Vidal CHARDONNAL, du Bouschet-Fraisse (ibidem).
3E6983 Me Boyer photo 033	04/08/1677	arrentement	le Bouschet-Fraisse (Grandrieu)	BACCON Godefroy, BESSE Jean	Geoffroy BACCON, des mèdes (Grandrieu), fermier du prieuré de Grandrieu, a arrenté par contrat à Jean BESSE, Me tailleur d'habits, de Grandrieu, la dîme à grenier de la Fage (ibidem) pour 32 setiers une quarte de seigle et 5 setiers d'avoine.
3E6983 Me Boyer photo 038	08/08/1677	dîme (arrentement de)	Grandrieu	BACCON Godefroy, BOULET Jean et Privat, PONTIER Claude	Godefroy BACCON, des Mèdes (Grandrieu), fermier du prieuré de Grandrieu, a donné à ferme à Jean et Privat BOULET, père et fils, et Claude PONTIER, de Manoresches (ibidem), la dîme à grenier de Manoresche et du Sapet pour 1 année et 18 setiers de blé-seigle et 3 setiers 2 quarts d'avoine.
3E6983 Me Boyer photo 039	08/08/1677	dîme (arrentement de)	Grandrieu	BACCON Godefroy, CHAURAND Claude	Godefroy BACCON, des Mèdes (Grandrieu), fermier du prieuré de Grandrieu, a donné à ferme à Claude CHAURAND, de Fajolles (ibidem), la dîme à grains d'Auniac, Montagnac et leurs dépendances (la Bataille, Chazeaux, Montfourchès, Fajolles, Mas Imbert, Bouschet-Granier et Loubeirac) pour 48 setiers de blé et 12 d'avoine.
3E6983 Me Boyer photo 041	10/08/1677	dîme (arrentement de)	le Bouschet-Fraisse (Grandrieu)	BACCON Godefroy, JAGONZAC Jacques	Godefroy BACCON, des Mèdes (Grandrieu), fermier du prieuré de Grandrieu, a donné à ferme à Jacques JAGONZAC, de Florensac (ibidem), la dîme à grains de Florensac pour 35 setiers de blé-seigle, 3 d'orge et 6 d'avoine.
3E6983 Me Boyer photo 043	11/08/1677	dîme (arrentement de)	Grandrieu	BACCON Godefroy, LAURIER (de) Etienne, AVENTURIER Etienne, JAGONZAC Jacques dit ARNAUD	Godefroy BACCON, des Mèdes (Grandrieu), fermier du prieuré de Grandrieu, a donné à ferme à Etienne de LAURIER, baillif du mandement de Mende, Etienne AVENTURIER, de Chazeaux (ibidem), Jacques JAGONZAC dit ARNAUD, de Grandrieu, la dîme à grains de la Grange, Belvilar, Grandrieu et leurs dépendances, pour 35 setiers 2 quarts de blé-seigle et 7 setiers 3 quarts d'avoine.
3E6983 Me Boyer photo 035	08/08/1677	dîme (arrentement de)	le Bouschet-Fraisse (Grandrieu)	BACCON Godefroy, PAULIAN Jean	Geoffroy BACCON, des mèdes (Grandrieu), fermier du prieuré de Grandrieu, a arrenté à Jean PAULIAN, meunier du moulin des Gardilles (la Panouse), la dîme à grenier des terroirs d'Albespeires [Prévenchères], la Borie et mas de Durou pour 24 setiers 2 quarts de blé-seigle et 2 setiers d'avoine.
3E6983 Me Boyer photo 032	01/08/1677	dîme (arrentement de)	Grandrieu	BACCON Godefroy, ROCHE Jean	Godefroy BACCON, des Mèdes (Grandrieu), fermier du prieuré de Grandrieu, a donné à ferme à Jean ROCHE, de Bellelande (ibidem), la dîme à grenier de Bellelande et de Rovillé (les Laubies) pour 1 année et 6 setiers de blé-seigle et un setier d'avoine.
3E6983 Me Boyer photo 017	21/06/1677	quittance	le Bouschet-Fraisse (Grandrieu)	BARDON Laurent, CHAUCHAT Jean	Laurent BARDON, de Grandrieu, a reçu de Jean CHAUCHAT, du mas du Pont-Neuf (Grandrieu), absent, par les mains et deniers de Jean BRUGERON, seigneur du Bouschet-Fraisse (ibidem), 107 livres dont 100 contenues en l'obligation consentie par ledit CHAUCHAT en faveur dudit BARDON le 18/12/1670 chez Me LAPORTE. Sur les 100 livres, 60 sont payées par ledit seigneur à la décharge et acquit dudit BARDON à Pierre CHARDONNAL, du Bouschet-Fraisse, somme que ledit BARDON devait audit CHARDONNAL par obligation du 21/07/1675 chez Me LAPORTE. [Rédigé dans la maison de Pierre CHARDONNAL]

3E6983 Me Boyer photo 092	22/08/1679	quittance	Grandrieu	BARRIAS Pierre et Catherine	Pierre BARRIAS, natif de Chabestras (Grandrieu), habitant à présent Baulieu (?), diocèse de Montpellier-34, a reçu de Catherine BARRIAS, sa sœur, veuve d'Etienne FRAISSE, de Chabestras, pour ses droits de légitime paternels et maternels.
3E6983 Me Boyer photo 071	30/03/1678	transaction	la Panouse	BILHERIE (de la) Jean-François,	Jean-François de la BILHERIE, habitant à la Panouse, et Jean de LENNE, du Besset (Saint-André-la-Champ-07), en Vivarais, ont reconnu que par les pactes de mariage de noble François du MAZEL, de Peyrebesse, beau-frère dudit la BILHERIE, avec Isabeau de LENNE, fille dudit sieur, le 04/07/1669, ledit sieur du MAZEL avait promis de payer audit sieur de LENNE 1500 livres que ledit sieur de la BILHERIE se serait obligé de payer en décharge dudit du MAZEL en paiement de la légitime paternelle et maternelle d'icelui. Paiement d'une partie le jour du CM, d'une autre partie par quittance du 05/05/1671. Il reste à payer 583 livres. Mais les 2 parties ne sont pas d'accord sur le décompte. Demande de saisie. Procès. Arguments pour et contre. On finit par se mettre d'accord à l'amiable.
3E6983 Me Boyer photo 007	26/05/1677	obligation	Grandrieu	BOUCHARENC Jean, BONHOMME Pons	Pons BONHOMME, de Florensac (Grandrieu), est débiteur envers Jean BOUCHARENC, notaire de Loubeyrac (ibidem), en particulier par obligation chez feu Me Jacques LAPORTE, notaire de Grandrieu, le 18/10/1675. Autres détails financiers et échéancier. Hypothèque d'un pré et d'un champ (confronts).
3E6983 Me Boyer photo 023	12/07/1677	obligation	château de Sanuéjols	BRUGERON (de) Jean, BERTOLAGE (de) Godefroy	Godefroy de BERTHELAGE [écrit "BERTOLAGE"], seigneur de Sanuéjols, Auteyrac et autres places, habitant en son château de Sanuéjols, débiteur envers noble Jean de BRUGERON, seigneur du Bouschet, de Pommiers et autres lieux, de 900 livres par lui consentie en faveur de demoiselle de GOIX, sa mère, le 11/03/1667. Le même jour, transaction entre ladite de GOIX, d'une part, et Claude de PANDREAU, écuyer, et demoiselle Isabeau de ROYET, mariés.
3E6983 Me Boyer photo 009	30/05/1677	quittance	le Bouschet (Grandrieu)	BRUGERON (de) Jean, BOYER François	Noble Jean de BRUGERON, seigneur du Bouschet (Grandrieu), Chabestras (ibidem), Pommiers (Cultures) et autres lieux, habitant en son château du Bouschet (Grandrieu), a reçu de François BOYER, son rentier du moulin de Terrades dit de St Jean, le fermage de 130 livres et 60 setiers suivant contrat passé entre eux le 28/09/1675 chez feu Me Jacques LAPORTE.
3E6983 Me Boyer photo 083	03/07/1679	quittance	château du Bouschet (Grandrieu)	BRUGERON (de) Jean, BOYER François	Noble Jean de BRUGERON, seigneur du Bouschet-Fraise, Pommiers et autres lieux, habitant en son château du Bouschet (Grandrieu), a reçu de François BOYER, son rentier du moulin de Saint-Jean ou del Terradou, près de Mende, les fermages dudit moulin.
3E6983 Me Boyer photo 060	06/01/1678	arrentement	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	BRUGERON (de) Jean, CHAHOURNAC Jean	Noble Jean de BRUGERON, seigneur du Bouschet-Frayssie (Grandrieu), habitant en son château du Bouschet (Grandrieu), a arrenté des terres à Jean CHAGOURNAC dit GALIER, de Florensac (ibidem) qui lui sont restées depuis le décès de sa mère, demoiselle Madeleine de GOIX.
3E6983 Me Boyer photo 025	15/07/1677	achat	le Maze (Grandrieu)	BRUGERON (de) Jean, Marguerite CHALEIL, BESSE Giraud	Marguerite CHALEIL, veuve et héritière de Giraud BESSE, et Giraud BESSE, mère et fils, icelui donataire de sa mère par acte chez Me BOUCHARENC, notaire de Loubeyrac, habitant au Maze (Grandrieu). Ledit feu Giraud avec Antoine LAPORTE, de la Fage, avait consenti obligation de 128 livres en faveur de feu Jacques JACQUES, du Maze, le 27/12/1643 et, faute de paiement, ledit Jacques avait fait saisir les biens dudit feu Besse + autres obligations datées. Et maintenant, lesdits CHALEIL et BESSE doivent payer, soit 267 livres, rien que pour le capital, sans les intérêts. Ils demandent à Jean de BRUGERON de payer, lui qui est donataire de feu Jean JACQUES et de Louise JACQUES, iceux succédant aux biens dudit feu Jacques JACQUES, leur frère. En contre-partie, ils lui donnent un champ et un bois (confronts).
3E6983 Me Boyer photo 064	17/01/1678	quittance	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	BRUGERON (de) Jean, MARTIN Privat	Noble Jean de BRUGERON, seigneur du Bouschet-Frayssie (Grandrieu), Pommiers et autres lieux, habitant en son château du Bouschet (Grandrieu), a reçu de Privat MARTIN, de la Fage (ibidem), le droit de lodz au denier 5 par lui acquis de Vidal VIGOUROUX, de la Fage, le 19/03/1676 chez feu Me BOUELLE, notaire d'Auroux.

3E6983 Me Boyer photo 066	23/02/1678	quittance	le Bouschet (Grandrieu)	BRUGERON (de) Jean, TRINTIGNAC Vincent	Noble Jean de BRUGERON, seigneur du Bouschet-Fraysse (Grandrieu), Pommiers et autres lieux, donataire de feus Jean et Louise JACQUES, du Mazel (ibidem), habitant en son château du Bouschet (Grandrieu), a reçu de Vincent TRINTIGNAC, de la Fage, 162 livres énoncées au contrat de rémission et subrogation passé par ledit feu Jean JACQUES audit TRINTIGNAC le 19/04/1671 chez feu Me LAPORTE.
3E6983 Me Boyer photo 036	08/08/1677	dîme (arrentement de)	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	BRUGERON (de) Marc, CHAURAND Jean	Noble Marc de BRUGERON, seigneur de Fraissinet, a donné à ferme à Jean CHAURAND, de Florensac (Grandrieu), la dîme à grains des lieux de Montauroux, Souillets et Brandes pour 14 setiers de blé-seigle, 2 setiers d'orge et 2 setiers d'avoine.
3E6983 Me Boyer photo 030	28/07/1677	arrentement	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	BRUGERON (de) Marc, GAREL Antoine	Noble Marc de BRUGERON, seigneur de Fraissinet, habitant au château du Bouschet-Fraise (Grandrieu), en conséquence de l'ordonnance obtenue sur tous les biens de son oncle, feu messire Jacques de BRUGERON, prieur de Laval Atgère [= Laval-Atger], qui lui sont affectés et hypothéqués pour les fermages à lui dus par ledit feu prieur, a arrenté pour 4 ans à Antoine GARREL, de Laval, une métairie située audit Laval.
3E6983 Me Boyer photo 081	25/06/1679	arrentement	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	BRUGERON (de) Marc, JACME Jean, ROCHE Jean	Noble Marc de BRUGERON, seigneur de Fraissinet, habitant au château du Bouschet-Fraise (Grandrieu), a donné à ferme à Jean JACME, maréchal, de Tresbos (Laval-Atger), et Jean ROCHE, de Tresbos (Saint-Bonnet-de-Montauroux) la dîme à grenier de Tresbos, les Brandes, Montauroux, Souilhets, pour 30 setiers 2 quartes de blé-seigle, 2 setiers 2 quartes d'orge et autant d'avoine.
3E6983 Me Boyer photo 015	11/06/1677	vente	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	BRUGERON (de) Marc, THOULOUZE Guyon	Guyon THOULOUZE, de la Panouse, a vendu à Marc de BRUGERON, seigneur de Fraissinet, un pré situé à la Panouse (confronts) pour 75 livres.
3E6983 Me Boyer photo 058	04/01/1678	achat	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	BRUGERON (de) Marc, VALADIER Pierre	Pierre VALADIER, de Florensac (Grandrieu), a vendu à noble Marc de BRUGERON, seigneur de Fraissinet, 3 charretées de foin à prendre dans un sien pré (confronts) pour 120 livres que ledit VALADIER emploie pour payer à Marc par subrogation les arrrages de cens dus à noble Jean de BRUGERON, seigneur du Bouschet-Fraise.
3E6983 Me Boyer photo 062	17/01/1678	quittance	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	BRUNEL Jean, RICHARD Privat	Jean BRUNEL, de Laldeyrès (Grandrieu), est satisfait de Privat RICHARD dit BASTIDE, de la Fage (ibidem), de toutes les affaires qu'ils ont eues ensemble soit par contrat d'obligation ou autrement, jusqu'à présent.
3E6983 Me Boyer photo 050	29/09/1677	quittance	le Bouschet (Grandrieu)	CHALEIL Marguerite, BESSE Giraud,	Marguerite CHALEIL, veuve de Giraud BESSE, et Giraud BESSE, mère et fils, du Mazel (Grandrieu), sachant que feu Pierre CHARDONNAL, du Bouschet-Fraise (ibidem), avait consenti une obligation de 40 livres le 29/07 dernier chez Me BOYER, les ont reçues des mains et deniers de sa veuve, Agnès GRANIER. [L'acte sus-dit du 29/07 dernier n'est pas dans ce registre].
3E6983 Me Boyer photo 079	05/04/1679	transaction	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	CHALEIL Pierre, GOUNY Antoine	Pierre CHALEIL, de Chabestras (Grandrieu), et Antoine GOUNY, de la Bataille (ibidem), sont en procès devant les officiers ordinaires du Bouschet-Fraise pour 39 livres que ledit GOUNY prétend dues par ledit CHALEIL comme beau-fils et bienenant de feu Claude GOUNY. Chaleil relaxé, on se met d'accord à l'amiable. Voir détails.
3E6983 Me Boyer photo 045	11/08/1677	transaction	Grandrieu	CHALIER Pierre, SABADEL Jacques	Pierre CHALIER, de Belvilar (Grandrieu), et Jacques SABADEL, d'Aubespeires (ibidem), sont en procès intenté par le premier contre le second en sa qualité d'héritier de Pierre SABADEL, son père, pour 450 livres promises au CM dudit CHALIER avec Isabeau ROBERTE. Accord amiable. La somme, 600 livres avec les intérêts, sera à prendre pour 50 livres à Pierre CHABALIER, de Bellelande (Grandrieu), rentier de partie de métairie dudit SABADEL et pour le reste, toujours audit CHABALIER, sur les fermages de ladite métairie.

3E6983 Me Boyer photo 013	10/06/1677	arrentement	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	CHARDONNAL Vidal, ARMAND Guyon	Guyon ARMAND, praticien, de la Chapelle (Grandrieu), a arrenté à Vidal CHARDONNAL, du Bouschet-Fraise (ibidem), sa métairie de la Chapelle pour 3 ans au prix de 75 livres et 12 setiers de blé-seigle par an. Le bailleur s'était engagé à fournir 10 setiers de blé-seigle pour l'ensemencement, ce qu'il n'a pas fait et qui a obligé ledit CHARDONNAL à emprunter 10 setiers. Le bailleur défalque 20 livres des 75 à payer.
3E6983 Me Boyer photo 065	21/01/1678	quittance	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	CHARDONNAL Vidal, ARMAND Guyon	Guyon ARMAND, praticien, de la Chapelle (Grandrieu), reçoit de Vidal CHARDONNAL, son rentier du Bouschet-Fraise (ibidem), 24 setiers de blé-seigle, échéances de l'arrentement de sa métairie de la Chapelle pour les 2 dernières années. [Acte non terminé].
3E6983 Me Boyer photo 065A	21/01/1678	quittance	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	CHARDONNAL Vidal, ARMAND Guyon	Guyon ARMAND, praticien, de la Chapelle (Grandrieu), reçoit de Vidal CHARDONNAL, son rentier du Bouschet-Fraise (ibidem), 12 setiers de blé-seigle et 150 livres pour la dernière échéance de l'arrentement de sa métairie de la Chapelle.
3E6983 Me Boyer photo 094	05/09/1679	vente et arrentement	le Bouschet (Grandrieu)	CHAZALMARTIN Jean, CHARRADE Barthélemy	Jean CHAZALMARTIN, de la Fage (Grandrieu), a vendu pour 6 livres à Barthélemy CHARRADE, de la Fage, partie d'un pré (confronts) et lui arrente un champ pour 4 ans et 6 livres par an.
3E6983 Me Boyer photo 052	30/09/1677	arrentement	Grandrieu	CHAZALMARTIN Jean, RODIER Charlotte	Jean CHAZALMARTIN, habitant la Fage (Grandrieu), donne un pré (confronts) à ferme à Charlotte RODIER pour 3 ans et 21 livres reçues aussitôt.
3E6983 Me Boyer photo 054	30/09/1677	quittance	Grandrieu	CHAZALMARTIN Jean, RODIER Charlotte	Charlotte RODIER, veuve et héritière de Me Jacques LAPORTE, en son vivant, notaire de Grandrieu, a reçu de Jean CHAZALMARTIN, laboureur, de la Fage (Grandrieu), 64 livres pour diverses affaires entre lui et le feu mari.
3E6983 Me Boyer photo 086	15/07/1679			CLEMENT Louis	Acte incomplet, sans titre ; il n'y a que le nom de Louis CLEMENT.
3E6983 Me Boyer photo 005	22/03/1677	quittance	Grandrieu	DESPEISSES Vidal, FRAISSE Pons	Jean MEYRAND, de la Panouse, habitant à présent Saint-Laurent-d'Aigouze-30 en Languedoc, a reçu de Pons FRAISSE, son petit-neveu, par les mains et deniers de Vital DESPEISSES, son beau-père, de Chabestras (Grandrieu), 23 livres, derniers paiements sur 300 livres contenues au contrat d'accord passé entre ledit Jean MEYRAND et Jacques MEYRAND, son frère, le 10/10/1650 chez feu Me LEJEUNE, notaire des Chazes (la Panouse), somme correspondant à ses droits de légitime sur les biens de ses père et mère, feus Antoine MEYRAND et Catherine BROUILLET (?).
3E6983 Me Boyer photo 011	07/06/1677	arrentement	le Bouschet (Grandrieu)	HEBRARD Jean, BRUGERON (de) Jean	Noble Jean de BRUGERON, seigneur du Bouschet-Fraise (Grandrieu), Chabestras (ibidem), Pommiers (Cultures) et autres lieux, habitant en son château du Bouschet (Grandrieu), a arrenté à Jean HEBRARD, de Pommiers (Cultures), sa métairie de Pommiers que ledit HEBRARD tenait à ferme de Madeleine de GOIX, mère dudit seigneur (acte du 28/04/1671 chez feu Me Jacques LAPORTE). Ce sera pour 6 ans et pour le prix annuel de 23 setiers moitié en blé moitié en orge et avoine, 15 livres d'huile de noix et une charge de poires en saison.
3E6983 Me Boyer photo 003	27/04/1677	testament	Belvilar (Grandrieu)	HORTOLLE Marguerite	Marguerite HORTOLLE, de Belvilar (Grandrieu), malade, veut être enterrée au cimetière de l'église paroissiale de Grandrieu, au tombeau de ses prédécesseurs. Il lui reste 40 livres après la donation faite à Jacques FILHOT et Claude [lacune], mariés, dudit lieu, ses neveu et nièce. Héritier universel, ledit neveu.

3E6983 Me Boyer photo 019	02/07/1677	quittance	le Bouschet (Grandrieu)	JAGONZAC Jacques et Pierre	Jacques JAGONZAC dit ARNAUD, de Grandrieu, a reçu de Pierre JAGONZAC, son frère, du Bouschet-Fraise (ibidem).
3E6983 Me Boyer photo 068	13/03/1678	transaction	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	JAGONZAC Jacques, FRAISSE Pons	Jacques JAGONZAC, de Grandrieu, et Pons FRAISSE, de Chabestras (ibidem), s'affrontent en raison d'une rémission faite audit JAGONZAC par Hélix RASCHAS, veuve de Privat BIEL, de la Bataille (ibidem), de certaines sommes contenues en une obligation à prendre sur feu Jacques MEYRAND, aïeul dudit FRAISSE, rémission reçue par feu Me Jacques LAPORTE. On finit par se mettre d'accord à l'amiable.
3E6983 Me Boyer photo 055A	06/10/1677	vente	Grandrieu	LOMBARD Jacques, collectif	Jacques LOMBARD, seigneur de la Borie [Grandrieu], habitant Monistrol d'Allier-43 [rattachée à la Hte-Loire en 1790] , vend à Claude FILHET, Antoine MALLET, Privat TREBUCHON, Guillaume BREL, Jacques PLANTIN et Catherine BRUN veuve de Jacques BAILE, habitants de la Bataille (Grandrieu), des arbres et taillis pour 66 livres.
3E6983 Me Boyer photo 028	17/07/1677	arrentement	Grandrieu	MACARY Jean, RICHARD Jacques	Jean MACARY, notaire royal de Sainte-Colombe-de-Montauroux agissant pour Me Simon MACARY, avocat en la cour du sénéchal de Nîmes, son cousin, a donné à ferme à Jacques RICHARD, fils de feu Guillaume, de la Rouvière (ibidem), pour 1 an et 15 livres.
3E6983 Me Boyer photo 088	03/08/1679	arrentement	Grandrieu	MASSE Pierre, BACCON Godefroy	Pierre MASSE, habitant du Chayla-d'Ance (Saint-Paul-le-Froid), fermier du prieuré de Grandrieu, a arrenté à Godefroy BACCON, des Mèdes (Grandrieu), la dîme à grains du Bouschet-Fraise, le Mazel pour 13 setiers de seigle et 4 d'avoine.
3E6983 Me Boyer photo 057	19/10/1677	quittance	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	MEYRAND Claude, FRAISSE Pons	Claude MEYRAND, de la Brugeire-Basse (Saint-Symphorien), fils de feu Jacques et de Jeanne DESPEISSES, de Chabestras (Grandrieu), a reçu de Pons FRAISSE, son neveu, icelui donataire dudit feu MEYRAND, par les deniers de Vidal DESPEISSES, de Chabestras, 30 livres sur ses droits de légitime paternels.
3E6983 Me Boyer photo 049	23/09/1677	quittance	Grandrieu	PAGES Jacques, RODIER Charlotte	Jacques PAGES, mari de Claude RASCHAS, du Mas de Malbos-07 [écrit "Malbos"] en Vivarais, a reçu de Charlotte RODIER, veuve et héritière de Me Jacques LAPORTE, vivant notaire royal de Grandrieu, 20 livres sur les 63 des droits de légitime maternels de sa femme selon contrat passé entre eux chez ledit feu Me LAPORTE, somme de 20 livres que ledit PAGES a reçue par Me RIMBAL.
3E6983 Me Boyer photo 021	04/07/1677	reconnaissance	Grandrieu	PRIVAT Jean, FILHOT Madeleine	Jean PRIVAT, de Chabestras (Grandrieu), mari de Madeleine FILHOT, a reçu de Vidal FILHOT, sieur de Belvilar, 100 livres sur la dot faite par ledit sieur de Belvilar, son frère, en qualité d'héritier de feu Me Claude FILHOT, notaire royal, suivant son testament reçu par Me BOUCHARENC, notaire de Loubeirac (ibidem).
3E6983 Me Boyer photo 002				RICHARD Pierre	Pierre RICHARD, de ? , pour se faire payer 20 livres, un legs fait à feu Pierre RICHARD, son père, par feu Vidal RICHARD en son testament chez Me CHAUCHAT le 27/09/1666 a intenté une action en justice contre les époux Pierre GAZAY (?) et Marie REYMONDON. [Ce texte semble la copie d'une plaidoirie devant des juges et ne paraît avoir aucun rapport avec ce registre].
3E6983 Me Boyer photo 077	03/04/1679	arrentement	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	TREBUCHON Guillaume, PAULIAN François	Guillaume TREBUCHON, de Gelly, résidant à présent comme rentier à Chazalmartin (Saint-Sauveur-de-Ginestoux), a donné à ferme à François PAULIAN, de Gelly, pour 3 ans sa métairie de Gelly pour 20 livres par an. Les fermages seront versés directement au seigneur de Fraissinet de façon à éponger les dettes du bailleur envers ledit seigneur pour, en particulier, achat de bétail et de blé.
3E6983 Me Boyer photo 087	19/07/1679	accord	le Bouschet-Fraise (Grandrieu)	VIGOUROUX Antoinette, CHASTEL André	Antoinette VIGOUROUX, veuve de Guillaume RICHARD, et André CHASTEL, tous de la Fage (Grandrieu), sont en instance de procès devant les officiers ordinaires du Bouschet-Fraise à propos du bornage d'un champ. On désigne des experts pour un accord amiable.